

FOCUS

CLOÎTRE DES CHANOINES DE LA CATHÉDRALE SAINT-VINCENT



**CHALON-SUR-SAÔNE
À LA LOUPE**

**VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**



SOMMAIRE

- 3 L'ANTIQUITÉ ROMAINE (I^{ER} - V^E SIÈCLE)
LE SITE À L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE
- 4 LE SITE À L'ÉPOQUE DE L'EMPIRE CAROLINGIEN
- 5 LE PREMIER ÉTAT DU CLOÎTRE ACTUEL
- 6 LE CLOÎTRE GOTHIQUE
- 7 DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS
- 10 LA RENAISSANCE DU CLOÎTRE

D'après :

Gilbert Prieur, *Le cloître de la cathédrale Saint-Vincent*, mémoires de la SHAC.

Frédéric Didier, *Le cloître, Chalon-sur-Saône Cathédrale Saint-Vincent*, dans *Monuments de Saône et Loire*, Bresse bourguignonne, Chalonnais, Tournugeois, Congrès archéologique de France, Société Française d'Archéologie, 2008

Benjamin Saint-Jean-Vitus, *Sous les galeries gothiques, un coin de Cabillonum et un cloître de l'an mil*, rapport d'opération de Fouilles archéologiques, INRAP, juillet 2018

Maquette

Ville de Chalon-sur-Saône

d'après **DES SIGNES**

studio Muchir Desclouds 2018

Crédits couverture

© Jean-Luc Petit

Impression

Ville de Chalon-sur-Saône

La restauration du cloître gothique de la cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône a suscité des interventions archéologiques entre 2015 et 2017, à la fois sur les murs périphériques en élévation, dans les sols des galeries et du jardin central.

Ces récentes études ont bouleversé notre connaissance de l'évolution des lieux, de l'Antiquité au XVI^e siècle.

En outre, l'importante opération de restauration et restitution du cloître gothique qui s'est déroulée de 2013 à 2019, nous donne à voir aujourd'hui un monument tel que quiconque ne l'avait vu...

L'ANTIQUITÉ ROMAINE (I^{ER} - V^E SIÈCLE)

ORGANISATION URBAINE STRUCTURÉE

Sur le site du cloître, les fouilles réalisées à environ 3 mètres de profondeur révèlent un schéma d'organisation urbaine structuré dès la première moitié du I^{er} siècle après J.C. La découverte de deux murs directeurs, parallèles à la Saône, permet de délimiter les rues et bâtiments du quartier actuel. Les restes de demeures à ossature bois et hourdis (parois de terre), reflètent l'activité d'un quartier d'habitat très vivant. Les indices livrés par le mobilier céramique ou les nombreux fragments d'enduits peints prouvent la présence d'une population relativement « aisée ». Intervient ensuite, après le début du II^e siècle, une période de plus de trois siècles qui n'a pas laissé de traces. Durant ce laps de temps, une première enceinte fortifiée est édifiée (vers 260-340) qui englobe cette partie de la ville. Dans les dernières décennies du IV^e siècle ou aux abords de l'an 400, des constructions sur poteaux de bois ont à nouveau été découvertes, associées



aux murs directeurs du I^{er} siècle. Ces murs devaient longer une rue, laquelle était sans doute située sous la jonction de la cathédrale et du cloître.

LE SITE À L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE (V^E-VII^E SIÈCLE)

NAISSANCE DE LA CATHÉDRALE

Avec la christianisation, Chalon-sur-Saône devient au V^e siècle le siège d'un évêché. C'est une période assez brillante pour la ville, en particulier sous le règne de Gontran, roi burgonde (561-593), qui en fait sa capitale.

À la fin du VI^e siècle, c'est Grégoire de Tours qui, le premier, mentionne explicitement à Chalon-sur-Saône un édifice abritant l'église de l'évêque, - ou cathédrale -, sans la localiser. On estime qu'elle se trouve à peu près à l'emplacement de la cathédrale actuelle. Par ailleurs, des fouilles dans la cour du presbytère ont mis au jour des niveaux d'occupation « mérovingiens ». Des témoins de sols, puis d'importants remblais de nivellement, attestent d'une réorganisation d'ampleur vers le début du VI^e siècle. S'ensuit une nouvelle succession de sols et niveaux d'occupation jusqu'au début du VII^e siècle au moins. On peut se demander si ces nouveaux habitats appartiennent déjà à un ensemble lié à la cathédrale voisine.

DU « PALAIS DE L'ÉGLISE » AU SILO À GRAINS

1. Détail de l'aile est

© INRAP

2. Aile est, vue générale

© INRAP

LE SITE À L'ÉPOQUE DE L'EMPIRE CAROLINGIEN (FIN VIII^e - X^e SIÈCLE)

Cité carolingienne prospère au IX^e siècle, Chalon est cependant pillée et incendiée par les troupes de Lothaire, petit-fils de Charlemagne, en 834. Arasant l'essentiel des constructions précédentes, un grand ensemble bâti à sols intérieurs de béton de tuileau, est attesté dans presque toutes les zones de fouilles. Il est limité au nord-ouest par un mur remployant des blocs taillés antiques et s'étend vers le nord en direction de la cathédrale, en contournant une cour monumentale pavée de grandes dalles entaillées d'un caniveau latéral. Cet ensemble révèle un édifice assurément compris dans le complexe résidentiel de la « domus ecclesiae », « le palais de l'église ». La présence de fragments de marbre ou de porphyres de couleurs et de trois blocs sculptés en bas-relief, semble confirmer l'importance et la richesse décorative de cette période dans cette partie du site et dans la cathédrale. Pourtant, l'ensemble est à nouveau rasé, en partie détruit fin IX^e, début X^e siècle, par un incendie. Il laisse place pour plusieurs décennies, à un espace ouvert (une cour plus ou moins empierrée), un temps percé de fosses dont plusieurs se révèlent des silos enterrés (où l'on conservait des réserves de grain).

Sol de tuileaux

© Ville de Chalon-sur-Saône





LE PREMIER ÉTAT DU CLOÎTRE ACTUEL

UNE FONDATION QUI REMONTE À L'AN MIL

Depuis le haut Moyen Âge, l'évêque est entouré d'un collège de prêtres pour le seconder dans ses tâches : les chanoines. En 816, le concile d'Aix-la-Chapelle tente de leur imposer partout une vie en communauté autour d'un cloître. À Chalon-sur-Saône, la présence de chanoines serait attestée par des écrits dès 885.

Les relevés et sondages archéologiques ont permis de déterminer qu'autour de l'an mil, cet espace est définitivement clos par les quatre murs qui ferment le cloître actuel. Sous les enduits d'aujourd'hui, ces élévations d'origine sont conservées sur 4 à 8 mètres de hauteur.

La disposition et la typologie des ouvertures primitives (aujourd'hui bouchées) ne laissent pas de doute sur la fonction du lieu. On pénètre alors sur le site par un large portail centré au nord, côté cathédrale. Sur les trois autres côtés s'étendent les façades des bâtiments canoniaux : l'aspect des deux grandes baies jumelles de la « façade orientale » (du côté de l'actuelle cure), initialement coiffées chacune d'une triple arcature à double rouleau, évoque une salle du Chapitre (lieu de réunion quotidienne des chanoines, sous la direction de leur « doyen »). L'ensemble a été construit par grandes tranches horizontales successives, sans véritable rupture. On soulignera l'emploi de bancs de grès, qui renforce notamment la comparaison avec les vestiges chalonnais de l'ancienne et puissante abbaye Saint-Pierre (vestiges visibles rue Doneau et rue Saint-Alexandre). Il manque

seulement les traces de galeries du cloître : il s'agissait sans doute de portiques en bois accolés aux façades.

Ces vestiges font du cloître de Chalon un édifice plus ancien que la cathédrale (reconstruite autour de 1090) et le plus ancien de la région en élévation.

Ce cloître avait la même fonction ici que dans les abbayes : il permettait aux chanoines de bénéficier d'un lieu de paix et de sérénité, propice à la lecture et à la méditation. Sa galerie couverte permettait de s'abriter du soleil ou de la pluie.

Les élévations ont été maintes fois reprises, dès la fin du XI^e siècle et au XII^e siècle, en écho aux reconstructions de la cathédrale, comme à l'évolution des pratiques communautaires. Cela explique le bouchage du portail de la « façade nord », côté cathédrale. L'une des deux fenêtres de la probable salle du chapitre est également bouchée : cela peut correspondre à une baisse des effectifs ou à une évolution des pratiques de la communauté de chanoines, entraînant un changement d'usage des bâtiments. En effet, du X^e au XIV^e siècle, les missions des chanoines se diversifient : ils doivent toujours seconder l'évêque dans ses missions spirituelles, mais aussi, s'impliquer dans l'entretien de l'édifice, sa gestion financière ou l'administration du diocèse. Peu à peu, ils acquièrent une certaine autonomie par rapport à l'évêque, tout en restant attachés au service de la cathédrale.



LE CLOÎTRE GOTHIQUE

UNE ARCATURE TRILOBÉE À CLAIRE-VOIE

Dans ce contexte, la reconstruction de la cathédrale à partir du XIII^e siècle entraîne la construction d'une nouvelle salle du Chapitre, en dehors du cloître. Les chanoines s'installent dans des maisons individuelles, autour d'une cour fermée appelée « grand cloître » (actuelle place du cloître Saint-Vincent). Près d'eux, les bâtiments entourant la cour du XI^e siècle (désormais appelée « petit cloître ») sont profondément modifiés au cours du XIV^e siècle. C'est notamment le cas de l'aile est, qui abrite à partir de cette date la maison du doyen (actuel presbytère). C'est pour le doyen du chapitre que fut conçue au XIV-XV^e siècle, une tour escalier en briques et pierres, la « tour du doyenné ». Celle-ci a été vendue au XIX^e siècle, démontée et transportée à Paris, puis rachetée par un mécène américain pour la ramener à Chalon-sur-Saône (aujourd'hui à la pointe de l'île Saint Laurent).

Au niveau du « petit cloître », les reprises majeures du XIV^e siècle préparent la mise en place, autour de 1400, de l'arcature trilobée à claire-voie qui aujourd'hui encore, borde les galeries. On doit sans doute son édification à l'épiscopat de l'évêque Olivier de Martreuil (1387-1405).

Les galeries comptent toutes six travées, offrant des ouvertures répétitives, chacune subdivisée en trois lancettes, dont les arcs trilobés présentent des écoinçons ajourés. Cette claire-

voie est établie sur un mur-bahut et surmontée d'un mur aveugle grossièrement monté en moellons, couronné d'un cordon de pierres. Les maçonneries en pierre de taille utilisent majoritairement un calcaire local à grain fin, de teinte claire, provenant de Fontaines près de Chalon, ainsi qu'un autre calcaire, plus jaune.

Comme cela était fréquent à l'époque, la galerie était couverte d'une charpente, ce qui permettait justement d'ajourer la façade et de ne pas installer de contreforts. Toutefois, les galeries chalonnaises notent une évolution : toutes les trois lancettes, une pile est plus forte (plus importante) que les autres. Cela correspondait sans doute, au niveau de la charpente, à une amélioration structurelle : des fermes munies d'entrails (poutres horizontales, perpendiculaires aux murs du cloître) venaient soutenir le poids du mur en claire-voie tout en annulant les poussées latérales des autres fermes de la charpente.

Bien que l'emplacement des passages originaux vers le jardin central soient mal connus, il semble que dans chaque galerie, la communication ait correspondu à une lancette désaxée, le rythme des supports étant pair. Les colonnettes sont supportées par des baies dont la base est prismatique et qui possèdent des chapiteaux décorés de feuillages répétitifs typiques du XIV^e siècle.

Dans le préau central, des fosses et un four découverts en fouille traduisent la vie de ce chantier.

1. Four du XII^e siècle

© Ville de Chalon-sur-Saône

3

2. Cloître Saint-Vincent

© Ville de Chalon-sur-Saône

3. Détail d'une ogive du cloître de Chalon

© Jean-Luc Petit

C'est seulement à ce moment qu'apparaissent dans les galeries les premières inhumations, plus nombreuses à la période moderne.

DES VOÛTES SUR CROISÉES D'OGIVE EN PIERRE

Les travaux reprennent autour de 1500, après une longue interruption. C'est de cette époque que date le couvrement des galeries par des voûtes de briques sur croisées d'ogives en pierre, caractéristiques de l'époque gothique. Côté jardin du cloître, ces voûtes sont contrebutées par l'ajout d'une série de gros contreforts. Édifiées grâce aux dons de riches familles chalonnaises, ces voûtes portent souvent, à la clef (emplacement où les deux arcs se croisent), les armes de leurs donateurs.

Dans la continuité de ces travaux, au début du XVI^e siècle fut reprise la travée d'angle nord-est (à l'entrée du cloître), dont la voûte « à clé pendante » est ornée d'arcs décoratifs (liernes et tiercerons) et de motifs sculptés. Elle est flanquée d'une petite chapelle - dédiée aux saints Cosme et Damien. L'ornement le plus remarquable de cette phase a cependant disparu : il s'agissait d'un grand calvaire érigé au centre du jardin, accompagné des figures de Marie-Madeleine, des prophètes et des anges. Un ultime embellissement sera apporté à la Renaissance dans l'aile nord, par l'installation d'une niche funéraire ou « en-



feu », qui témoigne encore de l'installation de sépultures sur le site. Au cours des guerres de religion, violentes à Chalon, particulièrement en 1562, le groupe sculpté au centre du jardin disparut, et la plupart des armoiries aux clés des voûtes furent bûchées (détruites à coups de « bûches »).

La vie canoniale se relâchant, comme partout ailleurs, le cloître perdit son utilité et au XVIII^e siècle, il semble que certaines maisons de chanoines empiétaient déjà sur les galeries. Des travaux d'entretien eurent cependant lieu en 1744 et les vantaux de la porte d'accès au cloître ont sans doute été remplacés en 1778.



DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS

MONUMENT HISTORIQUE

Vendu comme bien national en 1793, le cloître fut divisé en lots et connu de multiples propriétaires ; des constructions, pour l'essentiel des habitations, furent élevées au centre du quadrilatère. La galerie nord fut détruite pour permettre l'extension d'une maison située rue de la Poissonnerie. La galerie est et l'ancien doyenné devenu presbytère, furent donnés à la Ville en 1821. Toutefois, de 1855 à 1903, le plan d'alignement de la commune prévoyait, pour des raisons de salubrité, la démolition du cloître afin de percer une rue parallèle à la rue de l'Évêché.

C'est à l'abbé Mugnier, vicaire puis abbé de la paroisse de 1895 à 1924, que l'on doit la reconstitution et la première restauration de la totalité du cloître subsistant.

Il commença en 1895 par installer une chapelle des catéchismes dans la galerie orientale, dont la claire-voie fut dégagée et ornée de vitraux décoratifs en grisaille réalisés par le maître chalon nais Besnard. L'éclairage étant insuffisant du fait des constructions voisines, quatre ouvertures ovales, ou « oculi », furent percées dans la voûte. La couverture en appentis fut remplacée par un toit terrasse, ce qui permit d'agrandir les fenêtres du 1^{er} étage du presbytère.

Le prêtre poursuivit ses acquisitions en 1896, puis, à partir de 1907, suite à la séparation de l'église et de l'État, il continua son œuvre sous

l'égide de l'association paroissiale. L'intégralité de l'aire du cloître, à l'exception de l'angle nord-ouest, fut ainsi rachetée, de 1912 à 1924.

De 1914 à 1924, l'architecte des Monuments Historiques Edmond Malo dégagait le jardin et restaura les galeries est, sud et nord (côtés rues Edgar-Quinet, du Cloître et de la Poissonnerie). C'est sans doute sous son impulsion que le cloître est ensuite classé Monument Historique, en 1928. Dès 1931, l'architecte en chef Paul Genlis proposa de restituer les couvertures en pente sur une partie de ces galeries, à la place des terrasses, qui n'étaient pas étanches. Faute de moyens financiers, ce projet ne fut pas exécuté. En 1951, son successeur, Maurice Berry, réalisa des travaux de mises hors d'eau par une simple réfection des terrasses supprimant à cette occasion les ouvertures opérées dans la voûte, à l'est, au XIX^e siècle.

En 1956, la Ville devint propriétaire du cloître par donation et, en 1962, quelques améliorations furent apportées par Maurice Berry : l'étage parasite élevé sur la galerie sud (côté place du Cloître) fut démolit et remplacé par une terrasse, tandis que le mur séparatif à l'angle nord ouest du jardin était reculé à l'alignement de la galerie, permettant une meilleure lecture de l'emprise du cloître. C'est à cette époque que la margelle de puits du XVII^e siècle provenant du château de La Loyère fut remontée à l'emplacement d'un puits préexistant.



1/2. Le cloître au début du XX^e siècle

© Musée Nicéphore Niépce

3. le puit provenant du château de la Loyère

© Jean-Luc Petit



RESPECTER LES CODES ARCHITECTURAUX SANS DUPLIQUER

LA RENAISSANCE DU CLOÎTRE

Des désordres importants étant apparus suite à des infiltrations d'eau, le lieu est fermé au public en 2009 et une étude préalable de restauration est réalisée en 2010. La décision de procéder à la restauration globale du site est prise par la Ville en 2012. Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, maître d'œuvre, choisi au terme d'une procédure de marché public, réalise en 2013 les études détaillées de travaux. Les marchés sont passés avec les entreprises fin 2013.

La suppression des toits-terrasses existants, inesthétiques et responsables des infiltrations, est décidée. Des couvertures traditionnelles en tuiles plates, à versants uniques sur chaque galerie et confluent vers le jardin comme à l'origine, sont installées.

Une attention particulière est alors portée au recueil des eaux de pluie. La création d'un



important chéneau entre les façades et le rétablissement des combles permettent de dégager les fenêtres existantes. De même, la toiture débordante dirige l'eau vers des pavés au pied des façades. Le système la conduit au réseau d'évacuation enterré, afin d'assainir les maçonneries des galeries.

La restauration, pour un coût d'opération toutes dépenses confondues, de 1,2 million d'euros, se déroule en plusieurs tranches : en 2014 et 2015, les trois galeries conservées, est, sud (côté place du Cloître) et ouest sont mises hors d'eau. Ainsi, les dégradations sont stoppées.

Au cours du second semestre 2015 et jusqu'au début de l'année 2017 se déroule ensuite la restauration intérieure de ces trois galeries. À ce stade, les pierres dégradées ont été remplacées, les sculptures et les nervures des voûtes nettoyées et restaurées, puis un enduit à la chaux a été déposé sur les murs et les voûtes.





Enfin, une restitution complète de l'aile nord partiellement disparue a été réalisée en 2018-2019. Il s'agit d'une galerie à claire-voie dont le traitement entre en totale cohérence avec les galeries existantes, mais présente une architecture modernisée et identifiable comme l'ont souhaité les représentants de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le but est que les visiteurs ne puissent pas confondre la galerie restituée et les galeries originelles préservées. Reconstruire en respectant les codes architecturaux de l'époque sans pour autant dupliquer à l'identique cette partie du cloître n'était pas mission facile. En œuvrant de concert, tous les corps de métiers impliqués dans la rénovation ont accompli un travail complémentaire et minutieux.

Dans l'esprit des chapiteaux médiévaux et du XIX^e siècle existants, 40 sculptures en pierre de Saint-Marc (pierre calcaire de Bourgogne) réalisées par la sculptrice Laëtitia de Bazelaire ornent les chapiteaux de la nouvelle aile nord du cloître canonial Saint-Vincent. Cette restauration est ponctuée d'un aménagement du jardin, qui permet à ce lieu de retrouver apaisement et quiétude.

L'opération a fait l'objet d'une concertation continue avec les riverains et propriétaires d'immeubles mitoyens du cloître. La Ville de Chalon a bénéficié du soutien financier de l'État (Ministère de la Culture et de la Communication et Ministère de l'Intérieur), de la région Bourgogne Franche-Comté et du Département de Saône-et-Loire.



« COMMENT PEUT-ON NE PAS ADORER LES CLOÎTRES (...) ? »

Guy de Maupassant, *La vie errante*, 1890

Espace Patrimoine

24, quai des Messageries
Tél : 03 85 93 15 98

Le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le service animation

de l'architecture et du patrimoine,

piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

À proximité, Autun, Auxerre, Besançon, Bourges, Dijon, Dôle, Joigny, La Charité-sur-Loire, Langres, Moulins et Nevers bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire ; le pays de l'Auxois, le pays du Charolais-Brionnais, le pays entre Cluny et Tournus et le pays de Montbéliard, de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

Renseignements, réservations

Espace Patrimoine

24, quai des Messageries
71100 Chalon-sur-Saône
Tél : 03 85 93 15 98
animation.patrimoine@chalonsursaone.fr

